



collectivités
pour la culture

communiqué
Strasbourg,
le 4 mai 2022

PORTER LES ENJEUX CULTURELS DANS LE DÉBAT DES LÉGISLATIVES

Le 24 avril, les Françaises et les Français ont écarté la candidate du Rassemblement national et, en conséquence, renouvelé le mandat du président sortant. La FNCC ne peut que se féliciter de cette issue du deuxième tour de l'élection présidentielle qui garantit la continuité de la vie démocratique et du débat républicain. Pour autant, il nous faut redoubler de vigilance.

L'un des enseignements majeurs de la crise sanitaire aura été le désarroi provoqué par le manque d'art et de culture. Car, de fait, la culture est essentielle. Chacune et chacun aspire à pouvoir construire librement sa vie, à la nourrir du foisonnement de la création, à l'enrichir de la connaissance et du patrimoine, à expérimenter les expressions artistiques par la pratique.

Or, il n'a quasiment pas été question de culture dans le débat électoral.

Autre enseignement, la fragilisation du secteur culturel, particulièrement impacté par les restrictions sanitaires et sécuritaires, a montré l'importance du rôle des pouvoirs publics pour préserver la diversité de la création et des pratiques. Le foisonnement qui singularise la vitalité culturelle française s'appuie de manière essentielle sur l'engagement des collectivités. Elles ont été au rendez-vous pour soutenir les professionnels face à la pandémie.

Or, le président-candidat a d'ores et déjà évoqué 10Mds€ d'économies pour les collectivités territoriales au cours du prochain quinquennat. Il faut le rappeler : les collectivités contribuent pour plus des deux-tiers au financement des politiques culturelles publiques. Cette perspective ne pourra qu'avoir des conséquences irréversibles. La FNCC mobilisera toute son énergie contre une telle décision budgétaire.

Plutôt que de programmer l'austérité, l'impératif s'impose au contraire de redéfinir en leur principe même les modalités des financements publics. Il faut dépasser le centralisme, mobiliser, inventer les outils d'un dialogue mutuellement respectueux entre les collectivités et l'Etat pour engager une construction culturelle territoriale réelle, proche des personnes, attentive aux initiatives locales. C'est là le véritable enjeu des années à venir.

Les propositions du manifeste de la FNCC "Pour une République culturelle décentralisée" rédigées dans l'esprit de pluralisme fondateur de notre Fédération veulent porter ces enjeux :

- accroître la coopération entre l'Etat et les collectivités et engager des modalités de financement ouvertes, souples et respectueuses des stratégies culturelles des territoires,
- intégrer toutes les pratiques artistiques et culturelles, toutes les esthétiques dans les objectifs des politiques culturelles,
- promouvoir activement l'égalité de représentation des femmes et des hommes dans la création artistique et aux responsabilités culturelles,
- placer les jeunes au cœur des objectifs des politiques culturelles publiques en promouvant les pratiques en amateur et en développant l'éducation artistique et culturelle...

La FNCC va se mobiliser pour les élections législatives autour de ses propositions et susciter le débat avec les candidates et les candidats. Nos concitoyennes et nos concitoyens le souhaitent, car l'avenir de notre société, de son rapport au monde, aux autres en dépend. Nos territoires l'exigent, car leur vitalité, leur rayonnement et leur développement sont étroitement liés aux choix de politiques culturelles dont les Parlementaires sont parmi les principaux artisans.